

COMITÉ CONSULTATIF SUR LES RELATIONS INTERCOMMUNAUTAIRES

Procès-verbal de la réunion des membres tenue le lundi 22 octobre 2012 à 18h à la salle du conseil, 530, avenue Davaar à Outremont.

Présents : Ana Nunes, conseillère d'arrondissement, présidente du comité, Leila Marshy, Francine Unterberg, Claudio Zanchettin, Graham Carpenter, François Dupin, Mindy Pollak.

Soutien : Nahed Kousa, conseiller principal au cabinet du maire et au comité exécutif de la Ville de Montréal

Invités : Meyer Feig de la communauté hassidique, le lieutenant Penny Tzaninis et le sergent Stéphane Rodrigue du PDQ 24 sud.

1. Adoption de l'ordre du jour. M. M. Feig ne se présentera qu'à 18h 30. Le directeur de la Sécurité publique viendra à notre prochaine réunion. Remplacer le point 3. Mot de la présidente du comité par Suivi au procès-verbal de la réunion précédente. Sur proposition de G. Carpenter, secondé par F. Unterberg, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. Adoption du procès-verbal de la réunion précédente (24 septembre). Quelques corrections sont suggérées (voir texte portant la mention Final). Sur proposition de L. Marshy, secondée par C. Zanchettin, le procès-verbal ainsi corrigé est adopté à l'unanimité.

3. Suivi au procès-verbal de la réunion précédente. A. Nunes fait un bref suivi des dossiers traités au cours de la réunion précédente.

4. Invité M. Meyer Feig, sujet : Purim février 2013

5. Invités Lieutenant Penny Tzaninis et sergent Stéphane Rodrigue

Les 3 invités étant présents, les points 4 et 5 sont traités ensemble

██████████ nous remercie de l'avoir invité et nous présente les dossiers suivants :

a. Fête de Purim les 24 et 25 février 2013. Le règlement régissant la circulation des autobus dans Outremont n'autorise, en ce qui concerne les minibus, que les véhicules à deux essieux et ce seulement jusqu'à 21h 30. Pour cette fête on loue de 10 à 15 autobus pour assurer le transport en toute sécurité des garçons de 12 à 16 ans qui vont de porte en porte chargés de paniers de nourriture. Or sur le marché, les minibus de 21

passagers ont tous 3 essieux, 1 à l'avant et 2 à l'arrière. Cette fête se déroule le premier jour de 20h à 1h et le deuxième jour de 13h à 22h, soit 13 heures en tout. La célébration de Purim dans les conditions décrites au préalable ne contrevient à aucun règlement au Plateau Mont-Royal et à Snowdon/Côte-des-Neiges. Pourrait-on assouplir les règlements à Outremont pour ces deux jours, en ce qui concerne le type d'autobus et les heures ?

b. Succoth. Le règlement à Outremont n'autorise les Succoths que pour une durée de 14 jours. La fête durant 8 jours, si dans les 6 jours restants il y a un samedi et un dimanche, il ne reste que très peu de temps pour démanteler les constructions. Pourrait-on revoir le règlement en vigueur actuellement à Outremont ?

c. Le stationnement le samedi et les jours de fêtes religieuses. Aucun problème pendant une vingtaine d'années. Tout a changé récemment. Le stationnement pour des fins religieuses est autorisé dans le Plateau Mont-Royal, Snowdon/Côte-des-Neiges et Côte-Saint-Luc. Pourquoi pas à Outremont ?

d. Les processions. De nouvelles restrictions sont en vigueur. Pourtant la communauté hassidique est ouverte au dialogue. On comprend que la musique diffusée par haut-parleurs puisse déranger. Il n'y en a pas eu lors des dernières processions. Il faut aussi souligner qu'il y a, à l'occasion de toutes ces fêtes, que très peu de plaintes du public.

e. La crémation du pain. Pour éviter les dangers des petits feux individuels dans les cours arrière, l'arrondissement avait autorisé la cérémonie aux Travaux publics, puis est revenu sur cette décision par suite de plaintes. Un citoyen a prêté un terrain privé l'an dernier. Si on craint la contamination, pourrait-on revenir aux Travaux publics? L'arrondissement refuse pour le moment.

Le lieutenant Tzaninis et le lieutenant Rodrigue rappellent que leur mission consiste essentiellement à protéger le public et qu'ils sont heureux de voir les différentes communautés culturelles célébrer leurs fêtes. Ils sont présents aux fêtes des maronites, des russes orthodoxes etc... Les agents socio-communautaires s'occupent des relations avec les communautés et les media. La police reçoit effectivement très peu de plaintes du public au moment de ces fêtes : 3 en 2009 (dont 1 pour un pétard), 1 en 2010, pas de données en 2011, 2 plaintes pour des autobus, 2 pour le bruit, 2 pour la circulation bloquée en 2012. Un relevé officiel nous sera fourni. Les policiers sont assez bien formés pour analyser les plaintes et savoir s'ils doivent intervenir ou donner un simple avertissement. Ce pouvoir discrétionnaire s'applique seulement pour les règlements municipaux et non pour les infractions au code criminel. Quant aux plaintes pour le stationnement, elles sont traitées par la Sécurité publique. **Départ des invités.**

Discussion : les membres présents sont impressionnés par le petit nombre de plaintes reçues par la police lors d'événements organisés par la communauté hassidique (sous réserve des chiffres précis à nous être communiqués). Les délégués que nous avons reçus à date, nous ont tous exprimé leurs besoins. Dans un premier temps, nous souhaitons la venue sur notre comité d'un second membre de la communauté hassidique. Le comité souhaiterait aussi qu'une personne puisse être le porte-parole des 3 communautés présentes à Outremont.

6. Remplacement et ajout de nouveaux membres, suivi : Ana Nunes. La présidente poursuit ses recherches.

7. Soirée d'échange entre les communautés – proposition et concept – novembre 2012. La date du lundi 19 novembre est retenue. Heures : 18h à 20h. Invités : les membres du comité et les délégués reçus à date.

8. Règlement sur les processions. Rien de nouveau pour le moment.

9. Prochaine réunion.

- a. **Date :** lundi 12 novembre 2012 à 18h
- b. **Invité :** M. Edison Ramirez, directeur du service de la Sécurité publique

10. Varia. Nihil

11. Levée de la réunion